

AVIS

Objet : Renouvellement de l'agrément de la classe préparatoire aux écoles supérieures d'art de l'école d'art intercommunale de Digne les Bains - idbl

Établi par : Chantal Creste, inspectrice de la création artistique, collège Arts Plastiques

Le : 16 avril 2020

Destiné au service DGCA : **SDDAP**

s/c Marie-Pierre Bouchaudy, cheffe du service de la création artistique

Copies : Floriane Mercier, Florence Touchant.

L'école d'art intercommunale de Digne-les-Bains est un établissement public d'enseignement artistique dans le domaine des arts plastiques et des arts visuels, en direction des publics amateurs et périscolaires, enfants, adolescents, adultes et étudiants de classe préparatoire. C'est un service en régie directe de la communauté Provence-Alpes-Agglomération, implanté sur la commune de Digne-les-Bains, ville thermale et universitaire de 17 000 habitants et préfecture du département des Alpes-de-Haute-Provence.

Elle bénéficie depuis 2012 de nouveaux bâtiments de 1900 m² implantés sur un terrain de 4 000 m² et d'équipements performants : atelier de gravure, de photo-vidéo, de céramique, salles informatiques (infographie-PAO), atelier de design graphique, atelier de volume-sculpture, d'une galerie d'exposition de 114 m², (le bidl, bureau d'implantation des lignes), d'une salle de conférence, d'une bibliothèque, d'ateliers polyvalents, d'une salle des professeurs avec coin cuisine. Le parc informatique est performant et en réseau. L'école possède également deux vidéo projecteurs, trois écrans plats, un parc d'appareils photos et caméras numériques et enregistreurs son. Les étudiants disposent d'espaces de travail spacieux et d'équipements performants.

La classe préparatoire de Digne compte 20 élèves pour l'année 2019-2020 (17 en 2018-2019, 22 en 2017-2018), issus à 70% de la région Paca, dont 40% des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes, départements ruraux, éloignés de l'offre d'enseignement artistique et culturel. L'école joue un rôle majeur pour l'égalité des chances sur ce territoire, permettant à des jeunes gens motivés, d'accéder à l'enseignement supérieur dans le champ des arts plastiques. L'École est aussi un outil de développement culturel important.

L'accès à la formation est ouvert à des élèves âgés de 17 à 23 ans, diplômés du baccalauréat, des dérogations pouvant être sollicitées. Les portes ouvertes se déroulent chaque année en mars. L'école, membre de l'APPÉA, est présente sur les divers salons d'orientation nationaux.

L'admission se fait sur entretien et présentation d'un dossier artistique devant un jury composé d'enseignants et de la direction de l'école, en mai, juin et septembre.

Elle est soumise au dépôt d'un dossier de candidature avec lettre de motivation manuscrite. L'entretien permet d'évaluer la motivation, les connaissances culturelles et le projet personnel des candidats. L'école enregistre en moyenne 60 candidatures par an.

Les droits d'inscription pour l'année scolaire 2019-2020 sont les suivants :

Élève habitant la Communauté Provence-Alpes-Agglomération : 300 € pour les parents imposables
250 € pour les parents non-imposables.

Élève habitant hors Communauté Provence-Alpes-Agglomération : 350 € pour les parents imposables, 300 € pour les parents non-imposables.

Les tarifs sont volontairement bas pour permettre à tous les étudiants, quel que soit leur condition sociale et financière de pouvoir accéder à ces études préparatoires. En outre, la ville de Digne-les-Bains, en tant que ville universitaire, propose un grand nombre de logements aux étudiants.

Le taux des boursiers n'est pas mentionné dans le dossier.

Les droits d'inscription sont fixés par la Communauté Provence-Alpes-Agglomération

Le cursus se déroule en deux périodes, de septembre à fin décembre et de janvier à fin mai, comptabilisant plus de 35 heures par semaine faisant une place réelle au développement individuel de chaque étudiant, et privilégiant l'enseignement de pratiques et de domaines diversifiés, sous la forme de conférences, de workshops, de rencontres : dessin, vidéo, numérique, photographie, céramique, impression, volume, espace, couleur, histoire de l'art, théorie et actualité de l'art, anglais.

L'évaluation des acquis se fait selon deux modalités complémentaires : un contrôle continu relatif au travail fourni dans les ateliers et les cours et un contrôle en trois bilans, fin octobre, fin décembre et mi-mars. Elle prend en compte les acquis plastiques, techniques et théoriques, la présentation orale, la méthodologie, la culture générale et spécifique, la motivation et l'engagement dans le travail, le sens critique, la pratique de l'anglais.

Le choix des concours en direction des écoles supérieures d'art se fait avec l'équipe pédagogique et privilégie le suivi individualisé des étudiants, en fonction de leur profil, projet et maturité. Cinq écoles à minima sont sélectionnées.

Les résultats obtenus pour l'année 2018-2019 sont les suivants : sur les 22 étudiants, sachant que chaque étudiant passe plusieurs concours, 13 ont été reçus au concours de l'école supérieure d'art d'Aix-en-Provence sur 14, 6 à Toulouse sur 7, 3 à Lyon sur 6, 4 à Nancy sur 4, 3 à Montpellier sur 6, 5 à Toulon sur 5, 2 à Nîmes sur 2, 2 à Annecy sur 2, 2 à Valence sur 2, 1 à Nantes sur 1, 1 à Quimper sur 1, 1 à Brest sur 1, 1 à Grenoble sur 1, 1 à Angers sur 1, 1 à Saint-Etienne sur 3, 1 à Orléans sur 1, 1 à Cambrai sur 1. La totalité des étudiants

Une attestation de fin d'études valide l'année sous forme de crédits.

Les partenariats et collaborations développés par l'école bénéficient de l'environnement artistique et culturel exceptionnel de la région et du département.

Dans le domaine des arts plastiques et de l'art contemporain, la ville de Digne-les-Bains et la communauté Provence-Alpes-Agglomération sont fortement investies au travers du Cairn, Centre d'Art Informel sur la Nature, le Musée Gassendi, le Musée Promenade et l'école d'art idbl, ce qui fait du territoire dignois un acteur majeur de la région Paca dans cette discipline.

En plus de la programmation de ces quatre services d'expositions, de résidences, de workshops, le Musée Gassendi a développé une politique ambitieuse de commandes publiques, un musée d'art contemporain à ciel ouvert de 160 œuvres de 33 artistes, réparties sur tout le territoire.

L'école a également développé des partenariats conventionnés avec le Frac Paca, avec l'École Supérieure d'Art d'Aix-en-Provence, avec le Cairn et le Musée Gassendi.

On notera aussi des partenariats réguliers avec les Rencontres Cinématographiques, le Théâtre Durance de Château-Arnoux, la Médiathèque intercommunale, le centre culturel René Char.

La galerie de l'école, le bild, participe étroitement au projet pédagogique de l'établissement en associant les étudiants aux expositions, aux conférences, aux workshops, aux voyages d'étude etc...

L'école d'art de Digne compte 14 salariés, tous à plein temps.

L'équipe administrative se compose d'une direction, (PEA, cadre A), deux agents administratifs et d'un technicien.

L'équipe pédagogique est composée de 11 enseignants dont le directeur (2 PEA, 7 ASEA), dont 2 dans le domaine théorique, dont une docteure en Histoire de l'art-Culture générale. Les plasticiens sont tous diplômés des écoles supérieures d'art, niveau bac + 5, et spécialistes de leur discipline. S'adjoignent à cette équipe des intervenants ponctuels de haut niveau, selon les programmes pédagogiques développés.

Le recrutement d'un nouveau directeur devrait intervenir prochainement, suite au départ à la retraite de Laurent Charbonnier. Une vigilance toute particulière doit être apportée à ce recrutement, l'école ayant acquis une notoriété incontestable pour la qualité de ses enseignements et de ses actions.

Conclusion

La classe préparatoire de l'École d'art intercommunale de Digne-les-Bains est performante, autant par les modalités pédagogiques qu'elle a su mettre en œuvre que par ses résultats et les partenariats fructueux qu'elle a su construire et développer sur un territoire rural. Il serait intéressant qu'elle puisse se rapprocher des classes préparatoires de Nice (villa Thiole) et de Marseille, dans le cadre de l'École du Sud, réseau des écoles supérieures d'art de Paca. Le renouvellement de son agrément s'impose. **Avis très favorable**

Chantal Creste
Inspectrice de la création artistique
Collège arts plastiques